



28d, rue de la rotonde - 25000 BESANÇON
Contacts : 03 81 50 60 07 - 06 68 50 91 62 - chaprais@gmail.com

VILLE DE BESANÇON
Monsieur Michel LOYAT
Adjoint à l'Urbanisme
2 Rue Mégevand
25034 BESANÇON Cedex

**Objet : La nouvelle demande (N°4) de modification
du permis de construire de la SCI Fontaine-Argent .**

Besançon le 10 Avril 2013

Monsieur l'Adjoint,

Nous avons eu l'occasion récemment, d'examiner dans vos services, les trois modifications de permis de construire accordées à la SCI FONTAINE ARGENT de Monsieur Patrick De Giorgi.

Ces modifications n'appellent pas de remarques particulières de notre part, les engagements pris lors d'une réunion avec vos services fin décembre 2011 ont donc été tenus et nous vous en remercions.

Par contre, Monsieur De Giorgi lui-même nous a indiqué avoir déposé une quatrième demande en cours d'instruction (et que nous n'avons pu, de ce fait, examiner). Il s'agirait de bénéficier de la nouvelle disposition du PLU concernant la limitation des exigences en matière de places de stationnement pour toutes nouvelles constructions situées à proximité du parcours du TRAM.

Si nous avons, en son temps, soutenu cette hypothèse avant même cette modification et pour cette construction précise, nous vous rappelons que lors de la réunion évoquée ci-dessus, il s'agissait alors de permettre le recul des bâtiments bordant la rue Chopard afin que les maisons construites de l'autre côté ne soient pas trop affectées par les immeubles à construire.

Monsieur De Giorgi nous avait en effet expliqué que le recul qu'il avait fait étudier par ses architectes, entraînerait la suppression de trop nombreuses places de parking. Ce qui ne lui permettrait plus d'honorer ses obligations en la matière.

.../...

.../...

Donc, en fonction du nombre de places dont il demande la suppression, ne peut-on lui rappeler cette revendication des riverains, d'un recul de 2 mètres de ses constructions ?

Nous vous remercions de l'attention que vous voudrez bien porter à ce point et vous prions d'agrèer, Monsieur l'Adjoint, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Président

J.Cl Goudot